



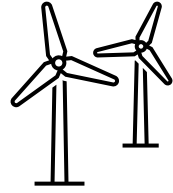
Projet de parc éolien sur la commune d'Abbeville La Rivière

« Ensemble vers une énergie 100% renouvelable »



Nos projets

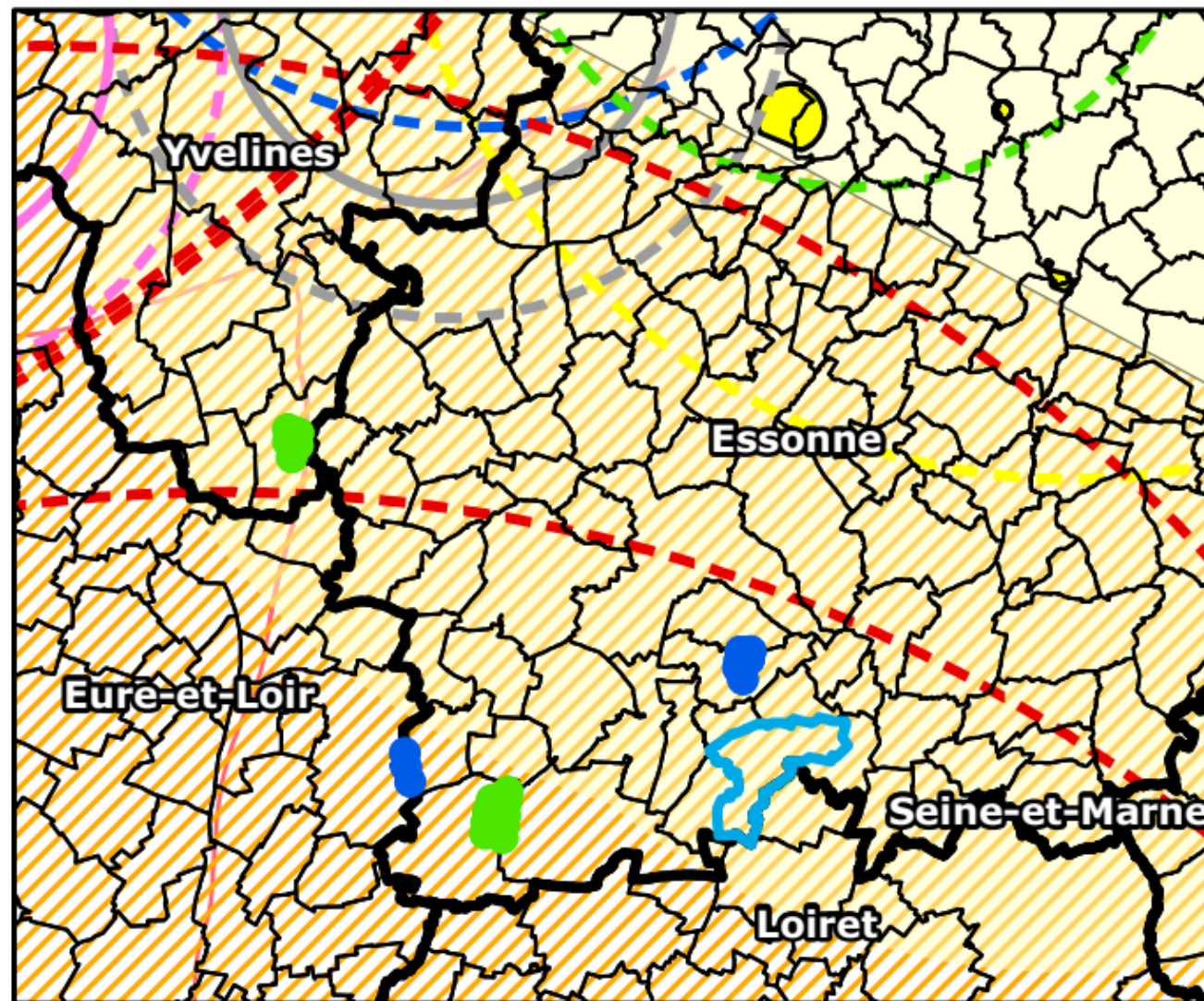
(volet technique)



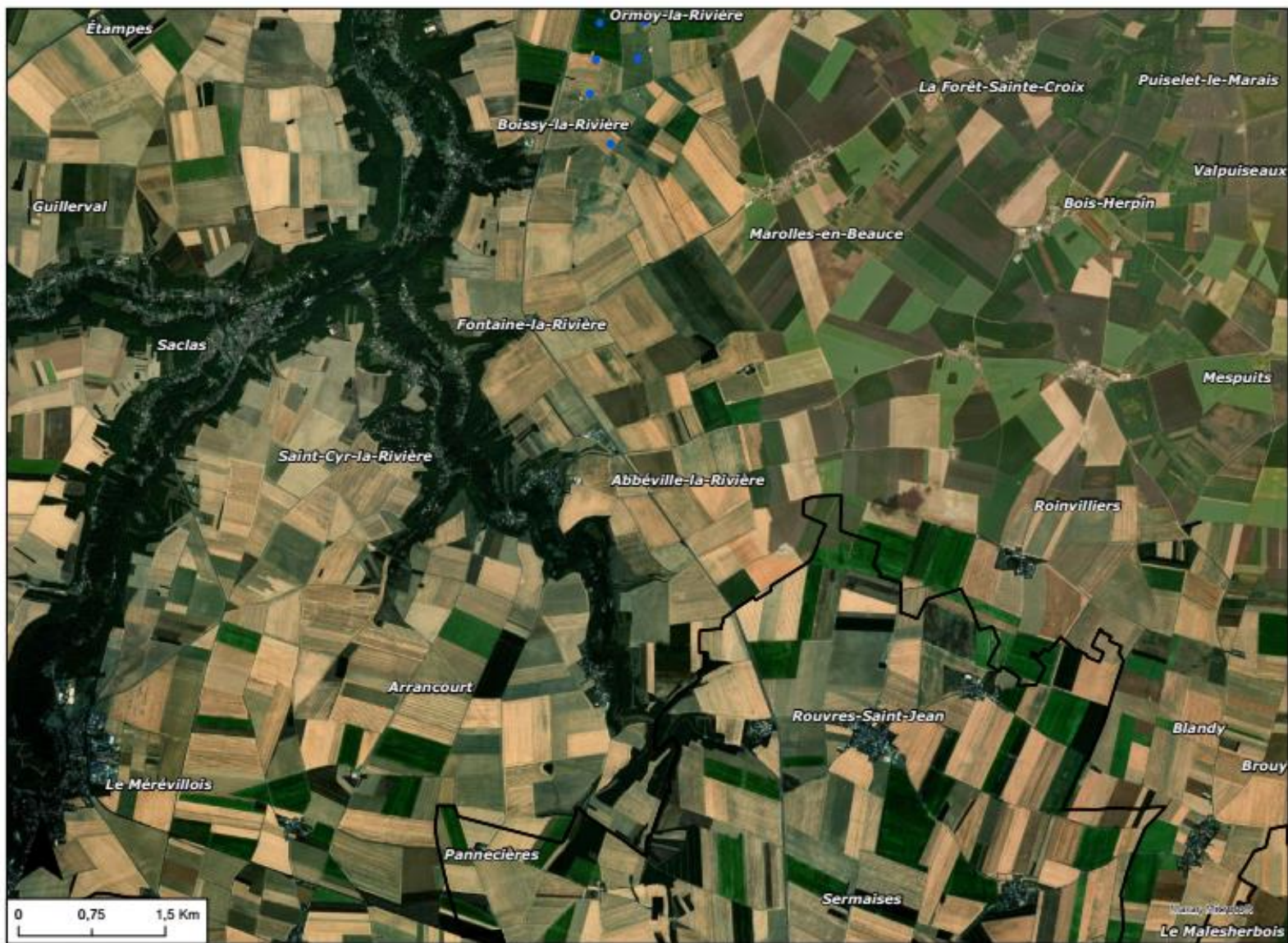
- ▶ Communes concernée :
Abbéville, Arrancourt (et Saint Cyr la rivière)
Ou Abbéville et Fontaine la Rivière
- ▶ Contraintes techniques à prendre en compte :
Eloignement aux habitations, bois et bosquets, routes, Radar militaire et GIH,
biodiversité, réseaux électriques et hertziens,...
- ▶ Nombre d'éoliennes projetées par projet :
6 à 8 éoliennes de 3,6 à 4,5 MW
- ▶ Puissance estimée :
De 21,6 à 36 MW selon le nombre et la puissance des éoliennes autorisées



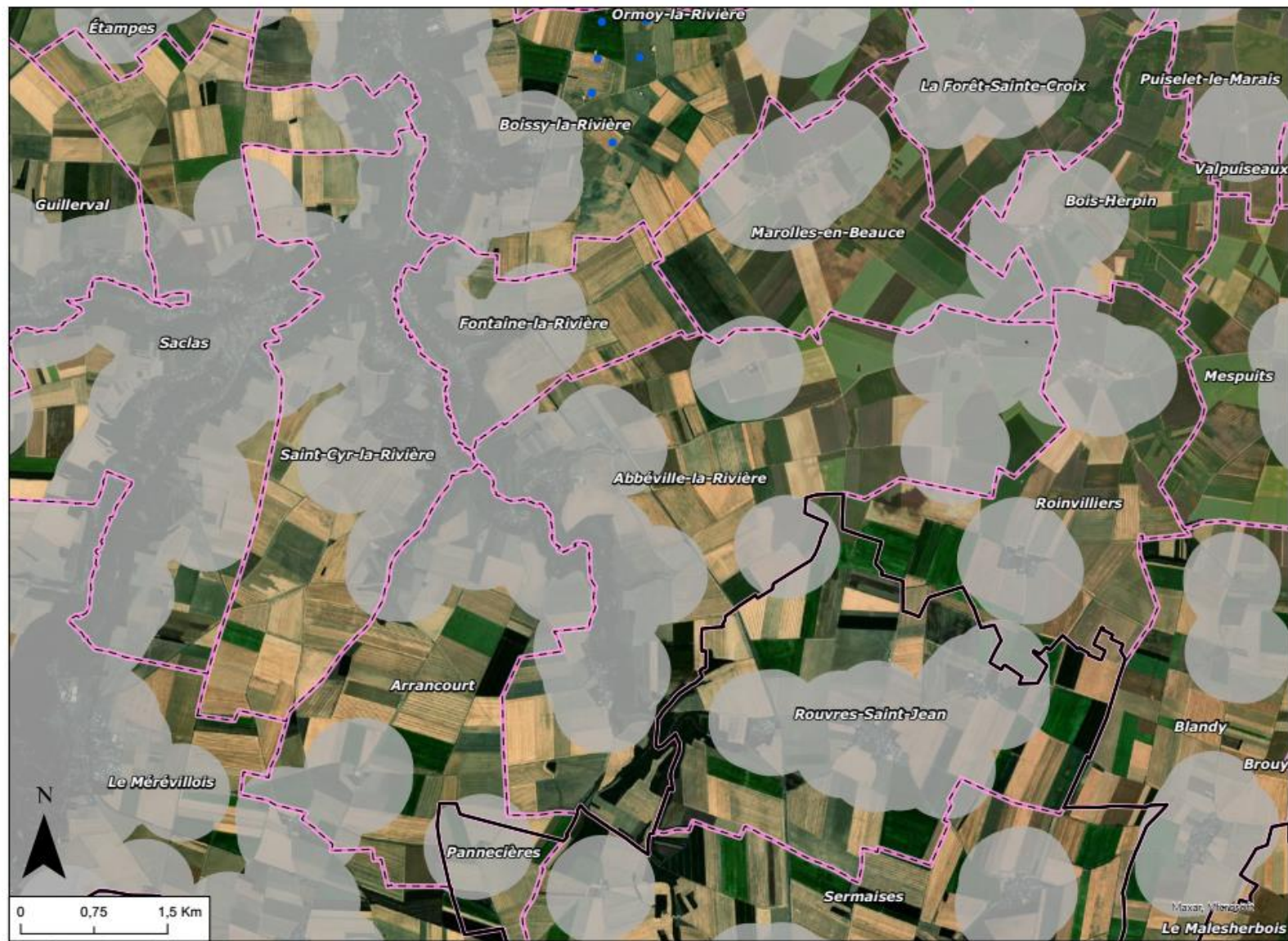
Définition de la Zone d'implantation potentielle : Contraintes aviation



Définition de la Zone d'implantation potentielle :

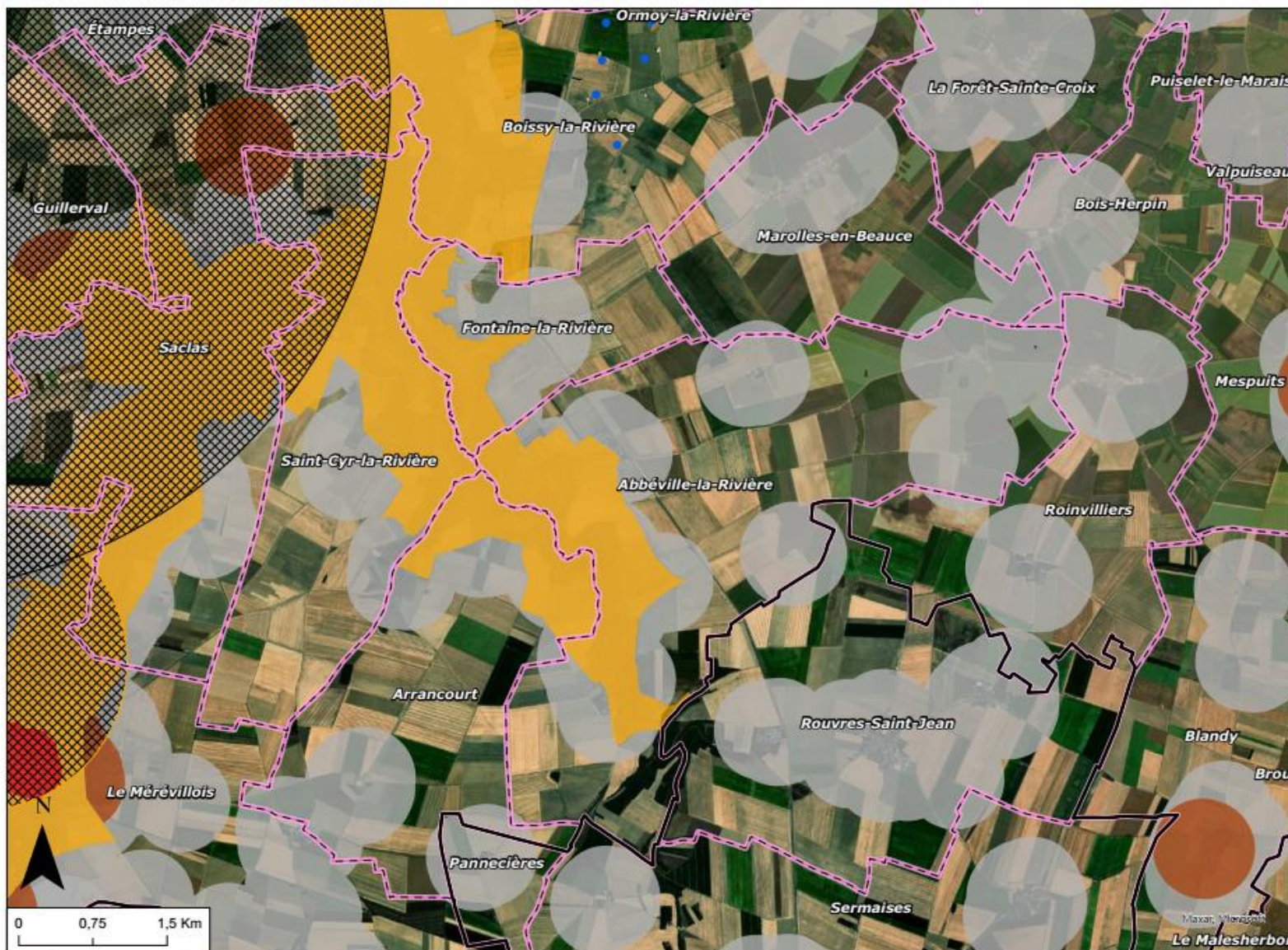


Définition de la Zone d'implantation potentielle :



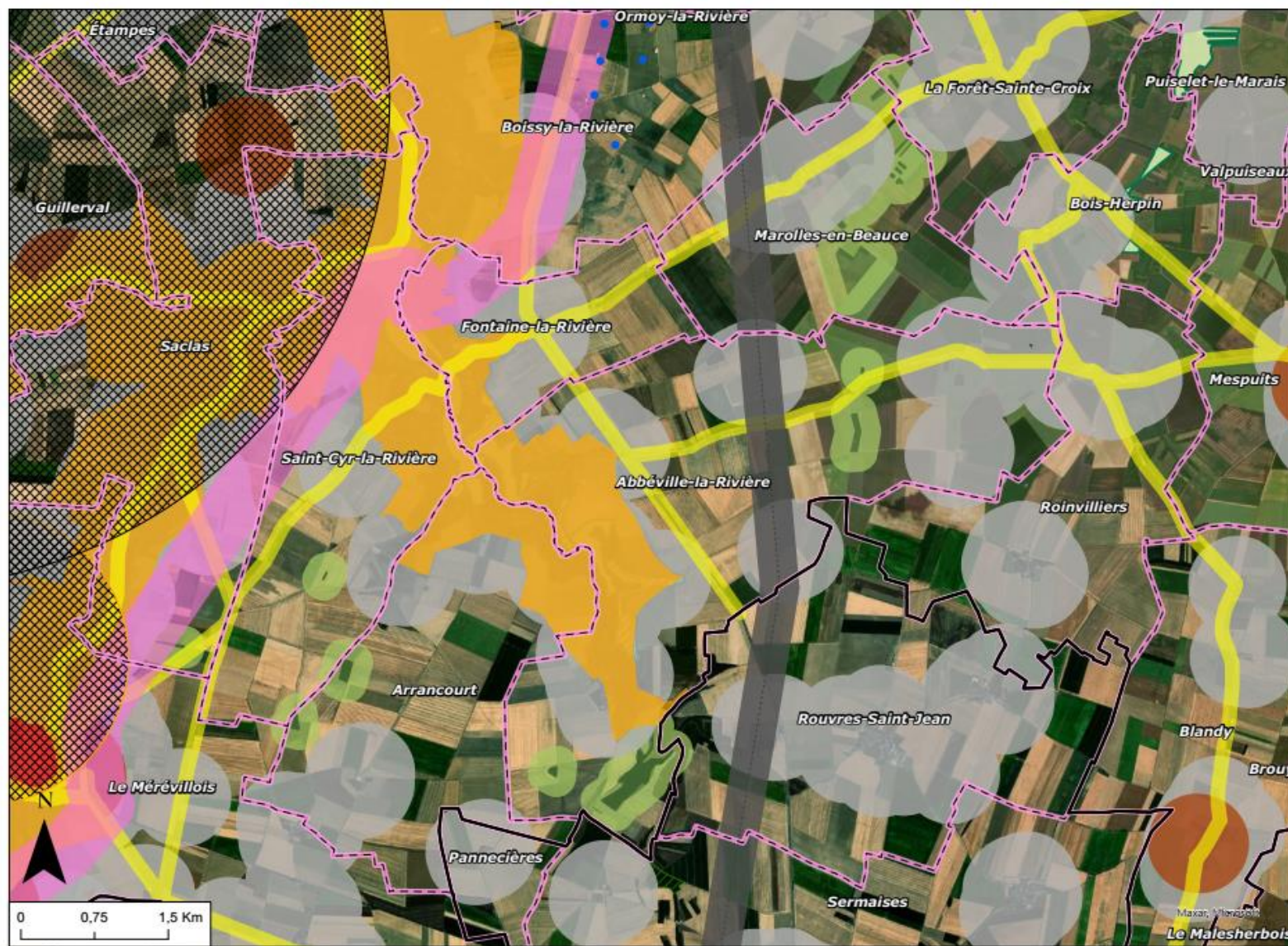
Retrait de 500m
aux habitations

Définition de la Zone d'implantation potentielle :



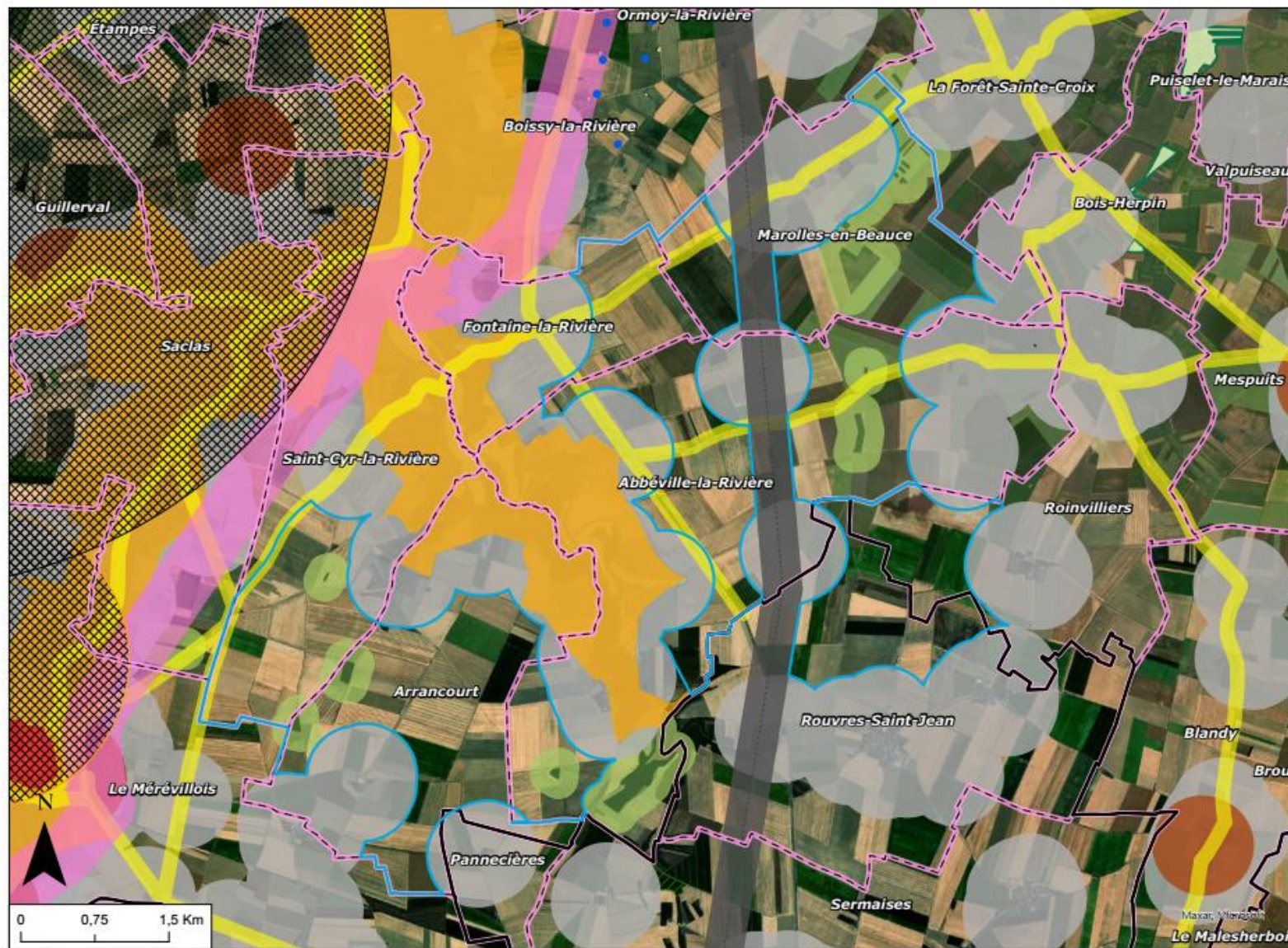
Sites patrimoniaux
Bâtiments classés
Aviation

Définition de la Zone d'implantation potentielle :



Réseaux route,
électriques, gaz
Bosquets et haies

Définition de la Zone d'implantation potentielle :



Axes d'implantation: Arrancourt/Abbéville



Axes d'implantation: Abbéville, Fontaine la Rivière



Les prochaines étapes



- ▶ Délibération du conseil municipal sur l'intérêt porté à un projet éolien sur son territoire
- ▶ Lancement de l'étude d'impact: écologique, acoustique et paysage
- ▶ Mise en place d'un comité de pilotage entre les différentes communes participantes au projet
- ▶ Information locale une fois les résultats des études obtenus



Les engagements d'Énergie Éolienne Solidaire



En devenant partenaires d'EES, vous avez les garanties :

- ▶ D'un développement de projet qualitatif en toute transparence et piloté en local
- ▶ D'une société française solide et d'interlocuteurs qualifiés proches de vous
- ▶ D'informations nécessaires aux habitants et aux élus
- ▶ D'investissement dans le parc éolien via les financement participatifs des études
- ▶ D'un suivi d'exploitation rigoureux tout au long de la vie du parc
- ▶ D'un budget annuel garanti et d'un accompagnement sur un projet communal

Ces engagements seront pris par écrit notamment lors de la mise en place des conventions de chemins et la constitution de la société d'exploitation du parc éolien.





Energie Eolienne Solidaire

8 bis rue Daniel Mayer

37100 TOURS

02 52 32 19 20

contact@energies-solidaire.fr

www.energies-solidaire.fr